

Certifié exécutoire :



Envoyé en préfecture le 15/05/2019

Reçu en préfecture le 15/05/2019

Affiché le 15 MAI 2019

D ID : 084-200040681-20190507-DP_2019_58-AU

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2019-58 : Espace Germain Aubert Installation d'une grille de protection suite à la création d'une issue de secours Choix du prestataire

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-28 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2016, donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, pour agir, selon la liste de l'article L. 2122-22, et notamment pour *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que l'entreprise GALEO CONCEPT est locataire d'un espace, d'une surface de 3 269 m², à usage de bureaux, conditionnement, stockage, expédition, adressé Cité du Végétal, 14F Ancienne Route de Grillon, au sein de l'Espace Germain AUBERT, sis 17A Rue de Tourville à Valréas (84600), propriété de la Communauté de Communes,

CONSIDERANT que, par décision n°2019-11 du 11 janvier 2019, la création d'une issue de secours pour cet espace a été validée,

CONSIDERANT que, suite à la création d'une issue de secours et d'un escalier en façade sud du bâtiment, obligations réglementaires, il s'avère nécessaire de sécuriser le bardage PVC situé en R+1 du site par la pose d'une grille de protection,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre tarifaire de l'entreprise Serrurerie - Ferronnerie, Fabien LOVISA, sise ZA du Clavon, à Valaurie (26230), pour la fabrication et la mise en place d'un panneau grillage en mailles soudées au niveau de l'issue de secours créée en façade sud de l'Espace Germain Aubert, sis 17A, rue de Tourville à Valréas (84600), étant précisé que l'offre retenue s'établit à 348,88 euros HT, soit 418,66 euros TTC.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 07 mai 2019

Le Président,
Patrick ADRIEN

